

# L'EXPRESSION DE LA MINIMALITÉ PROSODIQUE DANS LES EMPRUNTS EUROPÉENS EN FON

**Flavien Gbéto**

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)  
fgbeto@bj.refer.org

Cet article se propose de montrer qu'il existe en fon une contrainte qui impose que le mot prosodique minimal ne doit pas comporter plus de trois unités phonologiques. Ainsi, les hypocoristiques (forme redoublée de la troncation des prénoms d'origine française) ne sont affectés que de trois unités phonologiques, i.e. trois tonèmes. Il en est de même des verbes redoublés (transitifs ou non), qu'ils soient des verbes autochtones ou des verbes d'emprunt aux langues européennes.

This paper shows that there is in Fon a constraint which does not permit more than three phonological units within a minimal prosodic word. Thus hypocoristics (which are the reduplicated form of truncated nicknames of European origin) are only affected by three phonological unities, i.e. three tonemes. It is the same with reduplicated verbs (whether transitive or not), whether they be autochthonous or loans from European languages.

## 0. PRÉSENTATION DE LA LANGUE

Le fon est une langue gbe. Selon la dernière classification des langues Kwa proposée par Stewart (voir Williamson & Blench 2000: 29), le gbe est l'un des onze embranchements du proto-kwa, le terme kwa étant entendu comme le New Kwa de Stewart (1989) qui correspond au Western Kwa de Greenberg. Stewart propose que le gbe se subdivise en deux groupes: le premier groupe comprendrait deux subdivisions: la première qui s'éclaterait en deux sous-subdivisions comprenant les langues ewe et gen-aja et la deuxième subdivision comprenant les dialectes fon-phla-phera. C'est à cette dernière sous-subdivision qu'appartient le fon, langue véhiculaire et en pleine expansion parlée dans presque tous les centres urbains d'importance du Bénin, c'est-à-dire Abomey, Cotonou, Ouidah, Allada, Abomey-Calavi, Parakou, Natitingou, Djougou, Malanville, etc. C'est la variété dialectale parlée à Cotonou qui fera l'objet du présent article.

## 1. POSITION DU PROBLEME

Cet article analyse l'expression de la minimalité prosodique dans les emprunts français en fon. En effet, il essaie de montrer qu'il existe une contrainte au niveau des mots d'emprunt qui exclue les items comprenant plus de trois unités phonologiques. Ainsi, il sera montré (§3), par l'analyse des phénomènes suprasegmentaux des mots empruntés des langues européennes, qu'il existe une contrainte qui interdit l'occurrence de plus de trois hauteurs tonales dans le mot prosodique. On insinuera que cette analyse est une spécificité des emprunts car les mots autochtones ne présentent pas une telle restriction. En §4, on verra, en étudiant le redoublement des emprunts verbaux que le nombre des éléments d'un verbe d'emprunt redoublé ne doit pas dépasser trois. On montrera que ceci est une règle

générale applicable non seulement aux emprunts mais également aux verbes autochtones. En §5, on fera le point des idées discutées dans ce travail. Mais avant d'analyser ces points, abordons dans la section 2 la présentation du système phonologique du fon.

## 2. SYSTEMES CONSONANTIQUE ET VOCALIQUE<sup>1</sup>

### 2.1 SYSTEME CONSONANTIQUE

Le système consonantique du fon se présente comme suit (Gbéto 2000a):

Tableau 1: Phonèmes consonantiques du fon

<i>obstr.</i>	<i>[-voix]</i>	<b>f</b>	<b>t</b>	<b>s</b>		<b>tʃ</b>	<b>k</b>	<b>χ</b>	<b>kp</b>	<b>χ<sup>w</sup></b>
	<i>[+voix]</i>	<b>v</b>	<b>d</b>	<b>z</b>		<b>dʒ</b>	<b>g</b>	<b>ɣ</b>	<b>gb</b>	<b>ɣ<sup>w</sup></b>
<i>-paire</i>		<b>b (m)</b>			<b>ɗ (n)</b> <b>l (l)</b>	<b>j (ɲ)</b>			<b>w (w)</b>	

Le système consonantique ci-dessus oppose une série d'obstruantes voisées à une série d'obstruantes non voisées. Les consonnes [-paires]<sup>2</sup> sont en distribution complémentaire avec les nasales correspondantes [**m**, **n**, **ɲ**, **ɲ**, **w**]; les consonnes [-paires] apparaissant devant voyelles orales et les nasales correspondantes devant voyelles nasales (voir Capo 1991, Gbéto 1997 pour les détails).

### 2.2 SYSTEME VOCALIQUE

Il se présente comme suit:

Tableau 2: Phonèmes vocaliques du fon

<b>i/ɨ</b>				<b>u/ɯ</b>
	<b>e</b>			<b>o</b>
		<b>ɛ/ɛ̃</b>	<b>a/ã</b>	<b>ɔ/ɔ̃</b>

### 2.3 SYSTEME TONAL

<sup>1</sup> J'adopterai, dans ce travail, le système de transcription de l'API (Alphabet Phonétique International), édition de 1996. Les tons seront notés comme suit: le ton B(as) par un accent grave ( ` ), le ton H(aut) par un accent aigu ( ´ ), le ton M(oyen) par une barre horizontale ( ¯ ), le ton montant BH par le signe ( ˇ ) et le ton descendant HB par le signe ( ˆ ) sur la voyelle. Contrairement à la pratique de l'API, la nasalité sera transcrite, pour des raisons d'esthétique, par un tilde souscrit à la voyelle. Le signe ' dans la transcription indique que la syllabe qui suit est accentuée. Sauf précision, toute transcription doit être considérée comme phonétique.

Je voudrais remercier ici N. Philip Mutaka et le lecteur anonyme de JWAL pour leurs remarques constructives. Les lacunes du texte final relèvent pourtant de ma seule responsabilité.

<sup>2</sup> Les consonnes [-paires] sont les consonnes qui ne présentent pas d'opposition de voisement dans la langue.

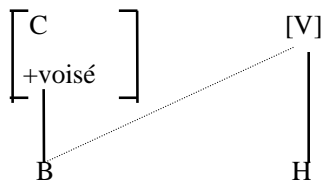
Au niveau phonétique, le fon présente les tons suivants: B, H, M,  $\widehat{BH}$ ,  $\widehat{HB}$ ,  $\widehat{BHB}$ . De ces réalisations tonales, seules B et H ont statut de phonèmes:

(1)	<b>àtá</b>	'salive'	/	<b>àtâ</b>	'vin de palme'
	<b>tá</b>	'allumer'	/	<b>tâ</b>	'tamiser'
	<b>ácó</b>	'parure'	/	<b>acò</b>	'pomme d'Adam'
	<b>χ<sup>w</sup>é</b>	'maison'	/	<b>χ<sup>w</sup>è</b>	'année'
	<b>atá</b>	'crachat'	/	<b>atâ</b>	'vin de palme'

Les tonèmes /B/ et /H/ connaissent un certain nombre de réalisations phonétiques. Ainsi, le tonème /H/ est réalisé  $[\widehat{BH}]$  devant consonne voisée. Pareille généralisation peut être capturée à travers la règle (pour de plus amples détails, voir Gbéto 1997) et les exemples suivants:

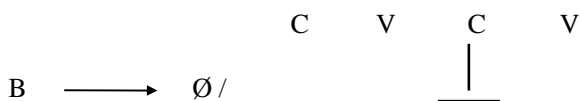
(2)	a.	/ <sup>^</sup> lɛ/	→	$[\widehat{lɛ}]$	'se retourner'
	b.	/ <sup>^</sup> ji/	→	$[\widehat{ji}]$	's'appeler, être'
	c.	/tɔ/	→	$[tɔ]$	'percer (oreille)'
	d.	/kpɛ/	→	$[kpɛ]$	'tousser'

(3) a. PROPAGATION TON B CONSONANTIQUE



*Propagation Ton B Consonantique* indique que les consonnes influent la réalisation tonale. Toujours en ce qui concerne le ton B consonantique, il faudra remarquer que lorsque celui-ci se trouve en position médiane, il n'a pas d'effet sur la réalisation tonale suivante. Cette règle est formulée comme une règle d'élosion tonale:

(3) b. ELISION TON B CONSONANTIQUE




---

Pour la pertinence de ce trait dans la phonologie du gbe, voir Capo (1991).



Les données en (6) présentent des suites de consonnes  $C_1C_2$ . Dans cette suite,  $C_2$  est [l, j, w, r]. Selon Gbéto (1997), les suites [C<sub>j</sub>V] et [CIV] sont les réalisations respectives de /CijV/ et /CViV/, comme dans /tʃijà/ [tʃjâ] 'cadavre' et /fólò/ [flò] 'pulpe'. Cette position est partagée par la plupart des chercheurs spécialistes du fon (Guédou 1985, Akoha 1980, Hounkpatin 1985). Quant à la réalisation [CwV], elle est la réalisation de /Cu + i/ (où u- représente toutes les voyelles arrières); en un mot, c'est une séquence qui comporte deux noyaux syllabiques (voir Gbéto 2000a, pour de plus amples informations).

### 3. L'EXPRESSION DE LA MINIMALITÉ PROSODIQUE ET LA TONOLOGIE DES HYPOCORISTIQUES ISSUS DES MOTS D'EMPRUNT AU FRANÇAIS

Pour renouveler et enrichir son lexique, le fon a fait des emprunts aux langues européennes suivantes: le français, l'anglais et le portugais. En témoignent les éléments contenus dans le tableau suivant:

(7)			
a.	<b>dítli</b> ~ <b>disítli</b> <sup>5</sup> < franç.	district	<b>dis'tRikt</b>
b.	<b>ēdzípùtì</b> < franç.	Egypte	<b>e'zipt</b>
c.	<b>wísíkí</b> < franç.	whisky	<b>wis'ki</b>
d.	<b>sódzà</b> < angl.	soldier	<b>'səuldzə</b>
e.	<b>pósù</b> < franç.	poste	<b>'post</b>
f.	<b>dílétê</b> < franç.	directeur	<b>diRək'tœR</b>
g.	<b>gǎfù</b>	garfo	<b>'garfu</b>

Les mots empruntés des langues européennes s'adaptent à la structure phonologique de la langue réceptrice, le fon. Le lecteur intéressé par les adaptations phonologiques des mots d'emprunt est prié de se reporter à Gbéto (2000a, b).

Le fon a emprunté aussi à la langue française son système de désignation des prénoms de personne, comme on le voit dans le tableau ci-dessous. Lorsqu'il y a entre les interlocuteurs des liens d'intimité, le prénom européen peut être tronqué. Cette troncature consiste en la rétention des deux premières syllabes du prénom adapté, comme on le voit en (15). Lorsqu'on considère les faits suprasegmentaux, on constate que la forme tronquée est de mélodie /B H/. La réalisation /B BH/ peut s'expliquer par *Propagation Ton B Consonantique*, règle qui s'applique dans les structures VCV où V- est considérée comme extratonal (voir Gbéto 1997, 2000b pour les discussions):

---

<sup>5</sup> Ce mot est aussi réalisé [dítří].

(8)

<i>Forme orthogr.</i>	<i>Forme transcrite</i>	<i>Forme adaptée en fon</i>	<i>Forme tronquée en fon</i>
a. Sylvestre	<b>sil'vestr</b>	<b>silūvési /silivesi/</b>	<b>sílí</b>
b. Sébastien	<b>sebas'tɛ</b>	<b>sēbāt'ɛ /sebat'ɛ/</b>	<b>sèbá</b>
c. Delphine	<b>dɛl'fin</b>	<b>dēlūfinà /delifina/</b>	<b>dèlí</b>
d. Micheline	<b>mije'lin</b>	<b>mītsēlīnī /mītselini/</b>	<b>mītjé</b>
e. Priscille	<b>pri'sij</b>	<b>pīlīsījī /pilisiji/</b>	<b>pīlí</b>
f. Claude	<b>'klod</b>	<b>kólódù /kolodi/</b>	<b>kòlò</b>
g. Epiphane	<b>epi'fan</b>	<b>ēpīfānī /epifani/</b>	<b>èpí</b>
h. Elodie	<b>elo'di</b>	<b>ēlōdī /elodi/</b>	<b>èlò</b>
i. Stanislas	<b>stanis'las</b>	<b>tānīlāsī /tanilasi/</b>	<b>tànj</b>
j. Adéline	<b>ade'lin</b>	<b>ādēlīnū /adelinu/</b>	<b>àdè</b>
k. Peggy	<b>pe'zi</b>	<b>pēdžī</b>	<b>?<sup>6</sup></b>
l. Isabelle	<b>iza'bel</b>	<b>īzābélà</b>	<b>iză</b>
m. Evariste	<b>eva'rist</b>	<b>ēvālīsī</b>	<b>èvă</b>
n. Auguste	<b>o'gyst</b>	<b>ōg<sup>w</sup>ísù</b>	<b>ògwĩ</b>

La forme tronquée peut être redoublée et ce redoublement est la forme hypocoristique du prénom européen, c'est-à-dire “un mot traduisant une affection tendre. Les hypocoristiques sont le plus souvent des appellatifs familiers comme frerot, mon chou, fille. Les procédés hypocoristiques sont en général la substitution et le redoublement de la syllabe initiale” (Dubois et al 1994: 236). Le redoublement de la forme tronquée consiste en la suffixation d'un élément prosodique de forme CVCV ou VCV à la base. Dans cette formule, les deux syllabes de l'élément suffixé sont atones. Gbéto (2000b: 13) a montré que ce type de redoublement des prénoms est un phénomène endogène et a un sens railleur, ironique. La forme hypocoristique est de structure tonale /B H B/, le dernier ton B étant un ton affixal qui s'associe aux deux dernières syllabes de l'élément suffixé. Remarquez toujours que le ton /B H/ de la forme tronquée est réalisée [B BH] dans les formes redoublées (voir 9h, j-m):

(9)

<i>Forme orthographiée</i>	<i>Forme tronquée en fon</i>	<i>Forme tronquée redoublée</i>
a. Sylvestre	<b>sílí</b>	<b>sílísíli</b>
b. Sébastien	<b>sèbá</b>	<b>sèbásèbà</b>
c. Delphine	<b>dèlí</b>	<b>dèlídèli</b>
d. Micheline	<b>mītjé</b>	<b>mītjémītjè</b>
e. Priscille	<b>pīlí</b>	<b>pīlípīli</b>
f. Claude	<b>kòlò</b>	<b>kòlókòlò</b>
g. Epiphane	<b>èpí</b>	<b>èpíèpĩ</b>

<sup>6</sup> Il n'existe pas de forme tronquée pour ce prénom, puisque la forme adaptée comporte uniquement deux syllabes et puisque tout prénom tronqué comporte deux syllabes, le nom Peggy ne saurait avoir de forme tronquée.

h. Elodie	èlǒ	èlǒèlǒ
i. Stanislas	tànǰ	tànǰtànǰ
j. Adéline	àdě	àděàdè
k. Isabelle	ìzǎ	ìzǎìzà
l. Evariste	èvǎ	èvǎèvà
m. Auguste	ògwǐ	ògwǐògwǐ

Mais, en dehors des formes tronquées qui peuvent être redoublées, les prénoms d'origine française voient souvent leur première syllabe optimale<sup>7</sup> redoublée dans la langue cible, le fon:

(10)

<i>Prénom orth.</i>	<i>Transcription</i>	<i>Adaptation syll.</i>	<i>Syll. à redoubler</i>	<i>Syll. redoublée</i>
a. Mireille	<b>mirej</b>	<b>mi.re.j</b>	<b>mi</b>	<b>mǐmǐ</b>
b. Joseph	<b>zozɛf</b>	<b>zo.zɛ.f</b>	<b>zo</b>	<b>dʒódʒō</b>
c. Yolande	<b>jolɔd</b>	<b>jo.lɔ.d</b>	<b>jo</b>	<b>jójō</b>
d. Peggy	<b>pezi</b>	<b>pe.zi</b>	<b>pe</b>	<b>pépē</b>
e. Guillaume	<b>gijom</b>	<b>gi.jo.m</b>	<b>gi</b>	<b>gígí</b>
f. Chimène	<b>ʃimɛn</b>	<b>ʃi.mɛ.n</b>	<b>ʃi</b>	<b>tʃítʃi</b>
g. Zita	<b>zita</b>	<b>zi.ta</b>	<b>zi</b>	<b>zízí</b>
h. Benoît	<b>bən<sup>w</sup>a</b>	<b>bə.nu.wa</b>	<b>bə</b>	<b>bébē</b>

Cette technique s'applique aussi à certains (tous ?) prénoms français adaptés de forme dissyllabique qui ne peuvent logiquement être tronqués:

(11)

<i>Prénom orth.</i>	<i>Transcription</i>	<i>Adaptation en fon</i>	<i>Forme redoublée</i>
Hervé	<b>ɛR've</b>	<b>ēvê</b>	<b>èvèèvè</b>
Igor	<b>i'gɔR</b>	<b>īgô</b>	<b>īgōīgò</b>
Alain	<b>a'lɛ</b>	<b>ālê</b>	<b>àléàlè</b>

<sup>7</sup> La syllabe optimale est de type CV dans beaucoup de langues naturelles, selon la théorie de l'optimalité. Se référer à Gbéto (2000a) pour l'opération qui permet au locuteur d'identifier la première syllabe optimale.

Les questions qui m'intéressent ici sont les suivantes:

- Pourquoi en (10), les consonnes initiales voisées ne modulent pas le ton H suivant, comme attendu ?
- Pourquoi dans les formes qui commencent par une voyelle (voir les exemples figurant en 9), les consonnes voisées ne modulent pas le ton H suivant, comme attendu par *Propagation Ton B Consonantique*?

Je voudrais attirer l'attention du lecteur sur le fait que les formes de la dernière colonne en (10) représentent la forme redoublée de la première syllabe optimale et s'emploient dans les interpellations de loin. Pour expliquer la non-réalisation  $\overline{BH}$  de H, on pourra peut-être faire l'hypothèse que la distance entre les deux protagonistes de la communication exige le plus grand contraste dans la modulation de la voix<sup>8</sup>; ce qui justifie l'emploi des tons H et non-H, le contraste entre un son aigu et un son grave<sup>9</sup>.

Considérons maintenant les exemples figurant dans la colonne 3 en (11). Comme ceux figurant en (10) et dont on vient de discuter, ces exemples sont utilisés pour interpellier quelqu'un. Mais contrairement à ces derniers, les formes en (10) sont utilisées pour les interpellations de proche<sup>10</sup>. Comme le lecteur le remarquera, tous les exemples mis en cause commencent par une voyelle. Rappelons aussi au lecteur que dans les formes tronquées de structure syllabique VCV figurant dans les exemples en (8h, j, l-n), le ton H de la deuxième syllabe est modulée en  $\overline{BH}$ . Mais puisque dans les formes non tronquées de structure VCV, le ton H n'est pas modulé, demandons-nous si les formes non tronquées commençant par une obstruante voisée inhérente modulent le ton H. Comparons donc les exemples figurant en (11) avec les suivants:

(12)

<i>Prénom orth.</i>	<i>Transcription</i>	<i>Adaptation en fon</i>	<i>Forme redoublée</i>
Georges	'ʒɔʀʒ	dʒɔ̃dʒi	dʒɔ̃dʒidʒɔ̃dʒi
Lea	'lea	lɛ̃ja	lɛ̃jalɛ̃ja
Jacques	'ʒak	dʒak̃i	dʒak̃idʒak̃i

Comme on le voit, les formes figurant dans la troisième colonne en (12) modulent le ton H alors que celles en (11) ne le font pas. On pourra alors formuler l'hypothèse que la structure syllabique favorise l'application des règles phonologiques: les consonnes initiales voisées modulent le ton H, les autres ne le font pas. Une telle hypothèse est conforme à la structure du fon où les consonnes initiales voisées portent un ton B qui modulent le ton H suivant (Gbéto 1997, 2000a). Mais cette hypothèse ne nous met pas à l'abri des critiques. On pourrait en effet arguer pourquoi les formes tronquées de forme VCV modulent le ton

<sup>8</sup> Sans cautionner mon hypothèse, Nick Clements (communication personnelle, 21 Mars 2000), pense que "les vocatifs ont quelquefois un traitement particulier, comme en anglais où ils sont "chantés" sur une mélodie propre".

<sup>9</sup> Une étude sur la perception sonore des tons est indispensable pour confirmer ou infirmer cette hypothèse qui est basée sur mon intuition personnelle de la perception des tons H,  $\overline{BH}$  et B. Or, on sait que l'intuition peut être trompeuse !

<sup>10</sup> Lorsqu'on veut interpellier de loin, on ajoute à ces morphèmes ce que j'appellerai morphème d'appel de forme [ɛ̃].

H alors que les formes adaptées commençant par la même structure syllabique ne le font pas ? En d'autres termes, pourquoi dans un cas (8h, j, l-n), le ton H est modulé en  $\overline{BH}$  alors qu'en (11), il ne l'est pas, ou bien pourquoi en (8h, j, l-n) le fon interprète les mots prosodiques (PrWd) de structure VCV comme composés de deux morphèmes à la manière des mots autochtones où V- indique le préfixe nominal qui est extratonal et -CV le radical, faisant de C une consonne occupant la position initiale dans le deuxième morphème ? Pour expliquer les données en (11), je fais l'hypothèse que la voyelle initiale n'est pas extratonale comme c'est le cas des exemples des substantifs autochtones et des formes tronquées issues des formes adaptées des prénoms européens. Mais comment montrer que la voyelle initiale V- est extratonale dans un cas et pas dans l'autre ? Nous pensons que c'est là un argument circulaire qui représente une fuite en avant. Pour sortir de ce cercle vicieux, je poserai alors l'hypothèse suivante: *c'est la structure tonale initiale assignée à l'emprunt (tronqué ou adapté) qui justifie la différence de traitement entre les exemples en (11) et les autres*. Je voudrais, avant de progresser dans le débat, rappeler au lecteur deux faits essentiels:

- les formes tronquées se voient assignées la structure tonale B H (Gbéto 2000b) ;
- les formes adaptées (voir Gbéto 2000a) se voient assignées la structure (B) H B.

Dans cette formule, la syllabe accentuée est préassociée avec le ton H, le ton B final désigne la pause ou la descente de la voix observée en position finale et le ton B initial (facultatif, si le mot ne commence pas par une syllabe non accentuée) représente l'interprétation des syllabes inaccentuées.

Que ce soit pour les formes adaptées ou les formes (dissyllabiques) tronquées, l'association tonale se fait généralement de la gauche vers la droite, comme on le voit ci-dessous. Prenons par exemple l'exemple (13b). Le ton H-accent est préassocié avec la syllabe accentuée [tjɛ], la pause et les syllabes inaccentuées étant marquées avec le ton /B/. Le ton marquant la pause s'associe au ton H précédent et on a la modulation  $\overline{HB}$  sur la dernière syllabe, alors que les autres tons B sont réalisés M par *Rehaussement Ton B*:

(13)

<i>Forme orthogr.</i>	<i>Forme transcrite</i>	<i>Forme adaptée en fon</i>	<i>Forme tronquée en fon</i>
a. Sylvestre	<b>sil'vestr</b>	<b>sīlūvési /sīlivési/</b>	<b>sīlí</b>
b. Sébastien	<b>sebas'tjɛ</b>	<b>sēbāt'jɛ /sēbāt'jɛ̃/</b>	<b>sēbá</b>
c. Delphine	<b>dɛl'fin</b>	<b>dēlūfinà /dēlifinà/</b>	<b>dèlí</b>
d. Micheline	<b>miʃe'lin</b>	<b>mjɛʃəlínj /mjɛʃəlínj/</b>	<b>mjɛʃé</b>

A supposer que le prénom adapté soit de structure VCV (comme c'est le cas en dispute) où -C- est une consonne abaissante, on s'attendrait, si la règle *Propagation Ton B Consonantique* s'appliquait, à une double modulation  $\overline{BHB}$  sur la voyelle finale. Cette modulation s'observe autant avec les substantifs monosyllabiques empruntés (14a) qu'avec les prénoms monosyllabiques empruntés (14b) ou la première syllabe optimale de l'emprunt adapté (14c)<sup>11</sup>:

(14) a.

<sup>11</sup> Je n'ai pas étudié dans quelle mesure toutes les premières syllabes optimales pouvaient servir de base dans les désignations.

<i>Forme orthogr.</i>	<i>Forme transcrite</i>	<i>Forme adaptée en fon</i>
vin	'vɛ	vɛ̃
lait	'le	lɛ̃
gare	'gar	gã

(14) b.

<i>Forme orthogr.</i>	<i>Forme transcrite</i>	<i>Forme adaptée en fon</i>
Jean	'ʒa	dʒã
Laure	'lo	lɔ̃

(14) c.

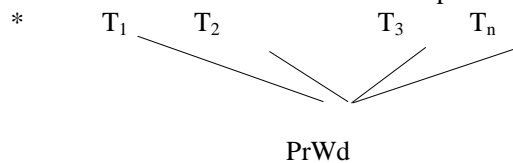
<i>Prénom orth.</i>	<i>Transcription</i>	<i>Adaptation syll.</i>	<i>Syll. à redoubler</i>	<i>Nom adapté</i>
Guillaume	gi'jom	gi.jo.m	'gi	gĩ
Joseph	ʒo'zɛf	ʒo.zɛ.f	'ʒo	dʒɔ̃
Gisèle	ʒi'zɛl	ʒi.zɛ.l	'ʒi	dʒĩ
Hermann	ɛr'man	ɛr.ma.n	'ma	mã

Pour interpréter les données (celles de la dernière colonne en partant de la gauche) en (14),

- il faut assigner la mélodie tonale H B, interprétation des phénomènes accentuels ;
- il faut pré-associer le ton H avec la syllabe accentuée et associer ensuite le ton B final ;
- puisque, en position initiale, se trouve une consonne abaissante, cette consonne abaissera le ton H suivant.

A regarder de très près, on constate que *le mot prosodique comporte trois tons*, ce nombre pouvant être logiquement réduit à deux, lorsque le mot prosodique commence par une consonne non abaissante. Au niveau des formes adaptées de structure VCV, la structure tonale comporte trois éléments tonals: le ton H-accentuel et deux tons B représentant la pause et l'interprétation tonale de la syllabe non accentuée, comme dans [i'gɔ̃], du franç. Igor [i'gɔ̃R]. Tout se passe donc comme si *la langue présente une contrainte qui exclue toute structure prosodique comportant plus de trois unités tonales*; ce à quoi on s'attendrait dans les formes adaptées de structure VCV où C est une consonne abaissante. Cette contrainte, je la libelle comme suit:

(15) Contrainte à la structure tonale du mot prosodique emprunté



*C'est donc cette contrainte et non l'hypothèse de voyelle initiale extratonale qui fait que dans les formes en (11), les consonnes voisées ne modulent pas le ton H suivant; en d'autres termes, elles n'ont aucun effet sur le ton H suivant<sup>12</sup>. Et puisque ces consonnes ne libèrent pas le ton B consonantique, ce ton n'est pas susceptible de se propager sur le ton H de la voyelle, comme on le voit dans le vocabulaire autochtone (voir Gbéto 1997), dans les substantifs empruntés (voir Gbéto 2000a) et dans les formes tronquées de structure VCV des prénoms empruntés d'origine européenne.*

La contrainte formulée en (15) n'est pourtant valable que pour les cas d'emprunt. En effet, le nombre des tons du mot qui comporte le plus souvent un préfixe nominal et un radical peut être porté même à quatre. Dans les exemples suivants en (16), on note quatre tons: le ton B de la voyelle préfixale, le ton B consonantique qui se propage sur le ton H de la voyelle suivante, et enfin le ton B de la dernière voyelle:

- (16) a. /ã + `dákà/ → [ãdákà] 'mal fait sciemment'  
b. /ã + `gbóddò/ → [ãgbóddwè] 'variété de poisson fretin'

#### 4. L'EXPRESSION DE LA MINIMALITÉ PROSODIQUE ET LA MORPHOLOGIE DU REDOUBLEMENT VERBAL DES EMPRUNTS

On vient de voir (§3) *qu'il existe une contrainte qui exclue les mots prosodiques comportant plus de trois unités tonales dans les prénoms européens empruntés et adaptés dans la langue fon*. Dans cette section, je voudrais montrer, par l'étude de la morphologie du redoublement, que *le recours à la contrainte utilisant le nombre trois permet d'expliquer le comportement bizarre de certains verbes d'emprunt par rapport à d'autres verbes d'emprunt*. On verra que c'est une contrainte générale du redoublement qui interdit que le terme redoublé ne doit pas comporter plus de trois morphèmes/éléments.

En dehors des prénoms et des nominaux, le fon a emprunté des mots appartenant à la catégorie des verbaux. On relève les exemples suivants:

(17)

<b>kísì</b> < angl.	(to) kiss	'kɪs
<b>kéjà</b> < angl.	(to) care	'keə
<b>χájà</b> < angl.	(to) hire	'haɪə
<b>pátʃi</b> < angl.	(to) patch	'pætʃ
<b>tótʃi</b> < angl.	(to) touch	'tʌtʃ

Comme on le voit, les emprunts figurant dans le tableau en (17) sont des emprunts à la langue anglaise. Mais, le fon a aussi emprunté des verbes au français. Je me contenterai de donner deux exemples:

---

<sup>12</sup> C'est donc par analogie que les trisyllabes de forme [σ 'σ σ] ne modulent pas elles aussi le ton H-accent.

(18)<sup>13</sup>

<b>fɔsɛ̀</b> < franç.	forcer	<b>fɔR'se</b>
<b>tɛnj̃̀</b> < franç.	tenir (bien s'habiller)	<b>tə'nɪR</b>

Parfois, le verbe d'emprunt au français est une troncation d'un verbe d'origine:

(19)

<b>tràfĩ̀</b> < franç.	trafiquer	<b>trafi'ke</b>
------------------------	-----------	-----------------

Le verbe d'emprunt peut provenir aussi d'une élision au niveau d'un nominal emprunté:

(20) <b>písĩ̀</b> 'tuer avec un pistolet'	<	<b>'pis</b>	<	pistole
---	---	-------------	---	---------

L'exemple ci-dessus montre que le verbe [**písĩ̀**] est issu de l'élision de [**tole**] et, puisque tout mot emprunté doit comporter une syllabe accentuée, on comprend la structure tonale /H B/: le premier ton H est l'interprétation de phénomènes accentuels alors que le dernier ton B est le ton de la pause. Quant à l'exemple [**tràfĩ̀**]<sup>14</sup>, il suit le modèle de la troncation développée en (8). On comprend dès lors la structure /B H/ qui lui est assignée, cette structure étant la structure tonale des formes tronquées.

Du point de vue de la structure syllabique, les verbes autochtones fon sont soit monosyllabiques, soit dissyllabiques:

(21) a.	Structure CV		
	<b>şj̃̀</b>	attacher	<b>nǔ̃̀</b> sucer (seins)
	<b>kú</b>	mourir	<b>χʷè</b> se taire
b.	Structure CVCV		
	<b>fúqá</b>	être léger	<b>kíjós</b> surprendre
	<b>krùzú / ʌ krúzú</b>	changer	<b>kpélé</b> se réunir

Du point de vue tonal, les verbes fon ont pour tons lexicaux H et B alors que ceux dissyllabiques sont de structures HH, le ton premier H pouvant être abaissé par le ton B consonantique (voir Gbéto 1997). Les exemples ci-dessus en (21) sont représentatifs.

Du point de vue tonal, les verbes d'emprunt présentent les structures tonales suivantes: /H B/, /B H/, /B H B/, comme le montrent les exemples en (17)-(20).

<sup>13</sup> Dans la mesure où ces verbes se comportent en redoublement comme les verbes dissyllabiques autochtones en redoublant la première syllabe, ils ne seront pas pris en considération dans la discussion qui va suivre. En effet, [**fɔsɛ̀**] et [**tɛnj̃̀**] donnent respectivement comme formes redoublées [**fɔfɔsɛ̀**] et [**fítɛnj̃̀**], tout comme la forme redoublée de [**kédzɛ̀**] 'fouiller' peut être [**kí kédzɛ̀**] 'le fait de fouiller'.

<sup>14</sup> Ce verbe provient d'un spot publicitaire télévisé de la Société Béninoise d'Electricité et d'eau (SBEE) à l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB).

Certains verbes autochtones sont transitifs obligatoires en ce sens qu'ils exigent la médiation d'un complément d'objet. Dans ce cas, le redoublement, phénomène très productif en fon (voir Akoha 1980), se fait de la manière suivante:

- (22) a. Red.  $\longrightarrow$  V + N  $\longrightarrow$  N + VV  
 b. Red.  $\longrightarrow$  /dà `dú/  $\longrightarrow$  [nù dídà]  
 préparer chose  
 le fait de préparer (quelque chose)

Lorsqu'il s'agit d'un verbe d'emprunt, il y a tendance à interpréter ces verbes comme étant de la structure V + N (où V = Verbe et N = Nominal). La preuve est que le redoublement du verbe d'emprunt se fait selon le schéma décrit en (22a), comme on le voit dans les exemples suivants:

- (23) a. /kísi/ embrasser  $\longrightarrow$  [sī kíkí] le fait d'embrasser  
 b. /kéjà/ considérer  $\longrightarrow$  [jā kíké] le fait de considérer

On pourrait expliquer ce fait en considérant la structure tonale du verbe d'emprunt. Dans la mesure où il n'existe pas de verbes dissyllabiques de structure tonale HB en fon, la première syllabe à ton H est considérée comme le verbe, tandis que la deuxième syllabe à ton B est interprétée comme un nominal.

Certains verbes d'emprunt échappent pourtant à cette règle:

- (24) a. /xájà/ louer  $\longrightarrow$  \*[jāxíxá] le fait de louer  
 b. /pátfi/ raccommoder  $\longrightarrow$  \*[tʃípípa] le fait de raccommoder  
 c. /písí/ tuer avec un pistolet  $\longrightarrow$  \*[sípípi] le fait de tuer avec un pistolet  
 d. /tótʃi/ toucher (en provoquant)  $\longrightarrow$  \*[tʃítút] le fait de toucher

Si on sait que les verbes en (24) sont des verbes transitifs obligatoires, il y a lieu de se poser la question de savoir si /xájà/ et /pátfi/, /písí/, /tótʃi/ et /tràfi/ se comportent comme d'autres verbes autochtones fon qui sont transitifs et dissyllabiques. Comparez (25a, c) avec (25b) et (26a, c) avec (26b):

- (25) a. /xájà xò/  $\longrightarrow$  \*[xòxájàxájà], [xòxájà] 'le fait de louer une maison'  
 b. /kédzè xò/  $\longrightarrow$  [xòkédzèkédzè], \*[xòkédzè] 'le fait de fouiller la maison'  
 c. /písí gbètó/  $\longrightarrow$  \*[gbètópísípísí], [gbètó písí] 'le fait de tuer un homme avec un pistolet'  
 d. /tótʃi gbètó/  $\longrightarrow$  \*[gbètótótʃítótʃi], [gbètótótʃi] 'le fait de toucher un homme (en signe de provocation)'  
 (26) a. /pátfi àvò/  $\longrightarrow$  \*[āvòpátʃipátʃi], [āvòpátʃi] le fait de raccommoder un pagne

- b. /kédzɛ àvɔ̀/ → [āvōkédzékédzɛ́], \*[āvōkédzɛ́] le fait de fouiller  
les pagnes
- c. /tlàfi kɔ̀tɛ́/ → \*[kɔ̀tɛ́ tràfitràfi], [kɔ̀tɛ́ tràfi] le fait de trafiquer  
un compteur

On le voit, les deux verbes d'emprunt /χájà/, /tótʃi/ et /pátʃi/ ne se comportent ni comme des verbes dissyllabiques originels, ni comme les autres verbes d'emprunt ayant la même configuration tonale. On pourra cependant expliquer le comportement bizarre de ces quatre verbes en disant ceci: A l'opposé des deux autres verbes d'emprunt, les deux verbes en question sont des verbes transitifs obligatoires. En cela, et en tenant compte du fait que la structure tonale HB du verbe autorise à dire que nous sommes en présence de la structure V + N, ces verbes admettraient alors deux expansions. Ainsi:

- (27) a. /pátʃi àvɔ̀/ sera interprété comme **pá** = V, **tʃi** = N<sub>1</sub>, **àvɔ̀** = N<sub>2</sub>.  
b. /χájà χɔ̀/ sera interprété comme **chá** = V, **jà** = N<sub>1</sub>, **χɔ̀** = N<sub>2</sub>  
c. /písì gbètɔ̀/ sera interprété comme **pí** = V, **sì** = N<sub>1</sub>, **gbètɔ̀** = N<sub>2</sub>  
d. /tótʃi gbètɔ̀/ sera interprété comme **tɔ̀** = V, **tʃi** = N<sub>1</sub>, **gbètɔ̀** = N<sub>2</sub>

Dans ces conditions, on doit s'attendre alors à ce que ce type de verbe n'ait pas le même comportement au niveau de la structure du redoublé que les verbes dissyllabiques autochtones transitifs et les deux autres verbes d'emprunt qui redoublent la base verbale (supposée).

*Le non-redoublement de la base verbale supposée dans /chá já χɔ̀/, /pá tʃi àvɔ̀/ et /pí sí gbètɔ̀/ peut s'expliquer par la structure du redoublé qui ne doit pas comporter plus de trois éléments en fon.* La présence de ces trois éléments s'observe uniquement au niveau des verbes transitifs obligatoires<sup>15</sup> au niveau desquels le redoublement donne la formule en (22a) reprise ici sous (28):

- (28) Red. V + N → N + Préfixe (V) + V.

Pour le cas de /chá já χɔ̀/, /pá tʃi àvɔ̀/, /tótʃi gbètɔ̀/ et /pí sí gbètɔ̀/, nous nous trouvons déjà en présence de trois éléments qui sont: N<sub>2</sub> + V + N<sub>1</sub>. Les données en (25)-(26) montrent, pour les verbes d'emprunt (suivis de leurs expansions nominales) /χájà χɔ̀/, /pátʃi àvɔ̀/, /tótʃi gbètɔ̀/ et /písì gbètɔ̀/, que si on doit procéder au redoublement de l'emprunt, la structure du redoublé serait N<sub>2</sub> + V + N<sub>1</sub> + V + N<sub>1</sub>. En d'autres termes, cette structure comporterait plus de trois éléments (en réalité, cinq ici); ce qui justifie la forme non attestée marquée par l'astérisque. *Tout se passe comme si le redoublé ne doit pas comporter plus de trois éléments*; ce qui explique la forme correcte non marquée par l'astérisque qui comporte trois éléments.

Je viens de montrer que, compte tenu de leur structure tonale, certains verbes d'emprunt anglais ou français sont perçus par les locuteurs fon comme étant formés d'un verbe et d'un nom. M'appuyant aussi sur des critères morphologiques, j'ai posé, en

<sup>15</sup> Si on se trouve en présence d'un verbe non transitif, le redoublement comporte deux éléments: le préfixe et la base verbale, comme dans: /sè/ 'entendre' > [sì sè] 'le fait d'entendre'.

rapport avec la reduplication, que les verbes /**χájà**/, /**pátʃi**/, /**tótʃi**/ et /**písí**/ se comportent différemment des autres verbes d'emprunt /**kéjà**/ et /**kísí**/ en ce sens que les premiers, exigeant la médiation d'un complément d'objet direct, ne redoublent pas la base verbale supposée puisqu'ils sont traités comme des verbes ayant deux expansions. J'ai aussi implicitement affirmé que les verbes d'emprunt, par rapport à la technique de redoublement, se comportent différemment des verbes autochtones. Il faut rappeler qu'en fon, les reduplicatifs verbaux, préfixés à la base verbale, copient la consonne de cette base à laquelle est ajouté un élément V. Cet élément est [i], si la voyelle du radical verbal est [-labial], [u] si cette voyelle est [+labial]:

- (29) a.        /sɛ̃/        → /sisɛ̃/ [s̃sɛ̃]        religion  
b.        /fɔ̃/        → /fifɔ̃/ [f̃fɔ̃]        réveil

Lorsque le verbe est de structure[C<sub>1</sub>C<sub>2</sub>V] avec C<sub>2</sub> = [r, l, j, w]. On peut soit observer la copie de la première consonne plus l'insertion d'une voyelle épenthétique, un redoublement total.

- (30) a.        [trí] être épais        → [tríttrí] épais, le fait d'être épais  
b.        [trí] être épais        → [títtrí] épais, le fait d'être épais

La catégorisation des verbes d'emprunt en deux groupes est supportée par cette technique de redoublement, très active en fon. Pour les verbes d'emprunt, cette technique s'observe dans le cas des questions-réponses. Ainsi, à la question de savoir si telle action est bonne, le locuteur peut répondre:

- (31) a.        [ɛ̃ɛ̃, χíχájà        nɔ̃] oui, le fait de (le) faire louer est bien  
              oui fait de louer est bon  
b.        [ɛ̃ɛ̃, pípátʃi        nɔ̃]        oui, le fait de (le) raccommo-der est bien  
c.        [ɛ̃ɛ̃, tútótʃi        nɔ̃]        oui, le fait de (le) tou-cher est bien
- (32) a.        [ɛ̃ɛ̃ síkíkí        nɔ̃] oui, le fait de (l')embrasser est bon  
a'. \* [ɛ̃ɛ̃, kíkísí        nɔ̃] oui, le fait de (l')embrasser est bon  
b.        [ɛ̃ɛ̃, jákíké        nɔ̃]        oui, le fait de (le) considérer est bon  
b'. \* [ɛ̃ɛ̃, kíkéjà        nɔ̃]        oui, le fait de (le) considérer est bon
- (33) a.        [ɛ̃ɛ̃, s̃sɛ̃        nɔ̃]        oui, la religion est bonne  
b.        [ɛ̃ɛ̃, f̃fɔ̃        nɔ̃]        oui, le fait de se lever est bon
- (34) a.        [ɛ̃ɛ̃, pípísí        nɔ̃] oui, le fait de tuer par pistolet est bon  
a'. \* [ɛ̃ɛ̃, sipípi'        nɔ̃]        oui le fait de (le) tuer par pistolet est bon

Comme on le voit, les verbes d'emprunt /**χájà**/, /**pátʃi**/, /**tótʃi**/ et /**písí**/ en (31) et (34) continuent de se comporter différemment des autres verbes d'emprunt /**kísí**/ et /**kéjà**/ en

(39) par leur aptitude à subir la même règle de redoublement que les verbes autochtones (voir les exemples en (33)). Cette technique consiste à préposer à la base (empruntée) un reduplicatif sous-spécifié qui copie certains des traits de la première syllabe de cette base.

On vient de voir que les verbes d'emprunt sont regroupés en deux catégories, si on tient compte des faits de morphologie. Cette catégorisation s'explique de deux manières:

- la structure tonale du terme concerné. Ainsi, puisque les verbes dissyllabiques fon sont de structure /HH/ ou /B H/, les verbes /kísi/ et /kéjà/ sont interprétés comme étant formés d'un verbe monosyllabique à ton H suivis d'un nominal. Dans la technique de redoublement, ces verbes, reinterprétés comme un verbe transitif, suit la même règle de redoublement que les verbes transitifs autochtones.

- Les verbes /χájà/, /pátʃi/, /tótʃi/ et /písi/, eux sont considérés d'emblée comme verbes transitifs, dans la mesure où on 'loue une maison', 'on raccommode un tissu' ou 'on tue quelqu'un avec un pistolet'. En ce sens, ces verbes sont analysés d'une manière inhérente comme comportant deux compléments. C'est ce qui justifie leur comportement en redoublement. *Puisque le nombre des éléments devant comporter un verbe redoublé ne doit pas dépasser trois*, si le verbe d'emprunt (tel qu'il provient de la langue cible avec ses adaptations phonologiques) est redoublé, alors on se trouverait en présence de cinq éléments (voir 35a). C'est ce que justifie la forme illicite en (35a) et celle licite en (35b):

- (35) a.  $\chi\delta = N_2 + \chi\acute{a} = V + j\grave{a} = N_1 + \chi\acute{a} = V + j\grave{a} = N_1$  donnerait \* $[\chi\delta\chi\acute{a}j\grave{a}\chi\acute{a}j\grave{a}]$   
 b.  $\chi\delta = N_2 + \chi\acute{a} = V + j\grave{a} = N_1$  donne  $[\chi\delta\chi\acute{a}j\grave{a}]$

A présent, je vais m'intéresser au seul cas de [tràfi] qui se comporte comme un verbe transitif, donc exigeant, dans le cas des verbes d'emprunt, deux compléments d'objet. Ce verbe se comporte de la même manière que /písi/, /pátʃi/ et /kéjà/ et pose un problème d'interprétation. En effet, il résulte de la troncation d'une forme plus complète [trafike] et présente, comme les formes tronquées, la structure tonale /B H/ qui est une structure assignée, comme on l'a montré ci-dessus. Mais, dans l'opération du redoublement, il se comporte comme les trois verbes ci-dessus, qui eux, ont la structure tonale /H B/. En effet, le redoublement de /tlàfi kɔ̀tɛ / donne [kɔ̀tɛ tràfi] 'le fait de trafiquer un compteur' celui de [tràfi] donne [fitràfi] 'le fait de trafiquer'. Ici, [trà] a été interprété comme le verbe. Il faut signaler pourtant que le fon n'admet jamais un verbe de structure [Cr̃v], puisque cette forme pouvait se réaliser aussi [Cl̃v], qui, nous l'avons vu au §2.4, est une forme contractée du dissyllabe /Cṽlṽ/. Or, les dissyllabes sont de structure tonale /H H/. Ce qui n'est pas le cas de [tràfi]. Est-ce là une forme aberrante ? La question reste posée.

## 5. CONCLUSION

J'ai tenté de montrer sur la base des contraintes tonales au niveau des emprunts et sur la base de l'étude morphologique du redoublement que *le fon admet presque toujours un mot prosodique comportant trois éléments. Cette contrainte existe surtout au niveau des emprunts d'origine européenne qui ne comportent pas plus de trois éléments tonals*. Au niveau du redoublement verbal, qu'il s'agit d'un verbe autochtone ou d'un verbe d'emprunt, les éléments constitutifs du verbe redoublé ne doivent pas dépasser trois. C'est ce qui interdit le redoublement des verbes d'emprunts transitifs obligatoires que le locuteur interprète comme étant formé d'une base verbale et de deux nominaux. *Pour respecter la contrainte qui impose qu'une unité prosodique ne comporte plus de trois éléments phonologiques*, le second nominal N<sub>2</sub> est postposé au verbe composé du verbe et du premier nominal N<sub>1</sub>. Il faut néanmoins dire que N<sub>1</sub> est une tentative d'interprétation du locuteur pour qui, il ne saurait exister en fon de verbes dissyllabiques de structure tonale /H B/. Dans ce cas, la dernière syllabe à ton B est considérée comme un nominal.

*Il reste à se demander en quoi cette contrainte représente une tendance universelle* en examinant les phénomènes semblables dans d'autres langues africaines apparentées ou non auxquelles le fon a fait des emprunts. Cela pourra constituer un plus dans l'enrichissement de la théorie phonologique.

## RÉFÉRENCES

- Akoha, A. B. 1980. Quelques éléments d'une grammaire du Fongbe : nominal et syntagme nominal. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle inédite, Université de Paris 3.
- Bendor-Samuel, J. (éd.). 1989. The Niger-Congo Languages. New-York: University Press of America.
- Capo, H. B. C. 1991. A comparative phonology of Gbe. Berlin & Garome: Foris & Labo Gbe (Int).
- Dubois, J. et al. 1994. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris: Larousse.
- Gbéto, F. 1997. Le Maxi du Centre-Bénin et du Centre-Togo. Köln: Rüdiger Köppe Verlag.
- Gbéto, F. 2000a. Les emprunts linguistiques d'origine européenne en Fon (Nouveau Kwa, Gbe: Bénin): Une étude de leur intégration au plan phonético-phonologique. Köln: Rüdiger Köppe Verlag.
- Gbéto, F. 2000b. Les noms de personnes d'origine européenne et leurs formations hypocoristiques en Maxi (New Kwa: Gbe). *Afrikanistische Arbeitspapiere* 62: 5-37.
- Guédou, G. G. 1985. Xó et Gbè: langage et culture chez les Fon du Bénin. Paris: Selaf.
- Heine, B., & D. Nurse. 2000. African Languages: An Introduction. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hounkpatin, B. 1985. Le verbal et le syntagme verbal du Fongbe parlé à Massè. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris 3.
- Stewart, J. M. 1989. Kwa. In: J. Bendor-Samuel (éd.): 217-245.
- Williamson, K. & R. Blench. 2000. Niger-Congo; in: Heine B & D. Nurse (éds.): 11-42.